



DEPARTEMENT
DES ALPES DE
HAUTE PROVENCE

République Française
COMMUNE DE VALAVOIRE

**Nombre de membres
en exercice: 6**

Séance du jeudi 13 juillet 2023

Présents : 5

L'an deux mille vingt-trois et le treize juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 06 juillet 2023, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Hervé MIRAN (Maire).

Votants: 5

Sont présents: Magali COLOMBERO, Robert LIEUTIER, Hervé MIRAN, Christiane RICHIER-PEIRETTI, Monique SEVIKIAN

Représentés:

Excusés: Véronique PICHON

Absents:

Secrétaire de séance: Monique SEVIKIAN

DE 2023_021 - Approbation du Procès-Verbal du 13 avril 2023

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le Procès-verbal de la séance du 13 avril 2023, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 avril 2023.

votants : 5 Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 0

DE 2023_022 - Délibération modificative - Budget Eau

Les crédits ouverts au chapitre 014 sont insuffisants sur le budget Eau et Assainissement 2023. Il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
Chap. 011	Charges de gestion générale	- 49.00	
Art. 61523	Entretien, réparations réseaux	- 49.00	
Chap. 014	Atténuation de produits	+ 49.00	
Art. 701249	Reversement redevance agence de l'eau	+ 44.00	
Art. 706129	Reversement redevance modernisation agence	+ 5.00	

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE les virements de crédits et décisions modificatives ci-dessus.

votants : 5 Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 0

BILAN MI-MANDAT

Monsieur le Maire rappelle les difficultés du début de mandat liées à l'épidémie de Covid.

Hervé MIRAN signale que le raccordement à la fibre (récemment) a amélioré le fonctionnement du secrétariat. Le coût de l'abonnement est moins élevé qu'auparavant.

Dans la commune, l'installation de la fibre n'est pas aussi rapide que prévu pour les habitations situées dans les écarts.

Les réalisations depuis Juin 2020 :

1- Les opérations initiées lors du mandat précédant ont été portées à leur terme (reprise du radier du Graveyron, réfection d'une partie de la piste d'Authon, aménagement de la place de la vieille fontaine, sécurisation d'une partie du pied de ville et création d'une espace de retournement, construction d'une halle à l'extrémité du jeu de boules).

2- L'adressage réalisé est un point positif.

3- L'achat du véhicule s'avère être une opération très utile. Le coût du fonctionnement est raisonnable. Ce véhicule pourrait être utilisé pour des services à la population (exemple: récolter tous les déchets toxiques de l'ensemble des habitants et les déposer en déchetterie). Tous les déplacements et leur objet sont consignés dans un livret qui peut être consulté par tous.

4- Les autres réalisations sont évoquées (la création du site internet, travaux dans la Mairie...).

Le volet financier :

Le Maire souligne la stabilité de l'intervention de l'État pour notre petite commune (DGF...). L'emprunt relatif à la création du réseau d'assainissement et STEP pèse lourd sur le budget de la commune. Christiane PEIRETTI rappelle qu'il serait bon de prévoir le raccordement des trois habitations du Chaporier. Le Maire est d'accord pour étudier la faisabilité et le coût de ce projet.

Le budget de l'eau n'est pas menacé pour l'instant puisque les gros travaux (assainissement et enfouissement des réseaux) sont déjà réalisés.

Le transfert de la compétence Eau et Assainissement à la CCSB en 2026 demeure pour nous une inquiétude.

L'information des habitants de la commune:

Monique SEVIKIAN insiste sur la nécessité de communiquer aux habitants (électeurs, pour la majorité) les informations concernant le coût et le financement des opérations réalisées par la commune.

Robert LIEUTIER fait observer que chacun peut trouver ces informations dans le budget publié sur le site de la commune.

Monique SEVIKIAN propose de réaliser un document plus facile à lire et à comprendre, document à communiquer aux habitants; par exemple, un tableau faisant apparaître : l'opération, l'entreprise qui l'a réalisée, l'origine des financements et l'autofinancement de la commune.

Monique SEVIKIAN propose d'effectuer ce travail avec la secrétaire de la Mairie, avec l'accord du Maire.

Les animations :

Le comité des fêtes n'est toujours pas créé.

Les spectacles Vivre Culture ont été des réussites en 2021 et 2022.

Cet été 2023 deux concerts sont prévus, le 14 et le 31 juillet. On conserve cette approche que chacun apprécie (organisation simple et entrée gratuite).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h45.

Le 17 juillet 2023 à Valavoire

Le Maire, Hervé MIRAN

Secrétaire de séance, Monique SEVIKIAN